

Abjecte dictature : comme les médecins, les policiers qui protestent contre Macron sanctionnés !

écrit par Christine Tasin | 19 décembre 2020



Certes, ils sont tenus à un devoir de réserve... mais quand même ! Alors que tout fout le camp, les policiers devraient se voir bouffer la laine sur le dos sans ouvrir la bouche ?

Ils étaient venus devant l'Arc de Triomphe et avaient chanté la Marseillaise en signe de fidélité à la France... Ils avaient fait ça après leur boulot, avant de reprendre les heures de nuit...

L'âme damnée de Macron sur Paris, le préfet Lallement a convoqué les manifestants... qui seront sanctionnés.

Comme je les plains...

Ils s'en prennent plein la gueule dans les cités...

Ils sont abandonnés par le pouvoir qui leur reproche de faire leur travail et d'être racistes...

Et s'ils osent se plaindre, sanction !

Et le pire est que à part un Praud ou un Zemmour, les journalistes s'en fichent, quand ils n'applaudissent pas la police...

Ce pays s'en va chaque jour davantage à vau-l'eau....

.

A décourager toute notre belle jeunesse de devenir flic ou gendarme. C'est finalement beaucoup plus tranquille et sûr de dealer, et en plus ça rapporte plus !

[Les policiers qui ont manifesté lundi 14 décembre devant l'Arc de Triomphe](#), à [Paris](#), pour protester contre [les déclarations d'Emmanuel Macron sur les contrôles au faciès et les violences policières](#), ont reçu une convocation de leur hiérarchie en vue d'une sanction.

L'initiative de cette convocation a été prise par le préfet de police de Paris Didier Lallement, a précisé la préfecture de police, confirmant une information de [M6](#). Ils seront convoqués en janvier par leur hiérarchie qui décidera après enquête d'une éventuelle sanction.

Une centaine d'agents rassemblés

Le 14 décembre, une centaine d'agents, en majorité en civil, s'étaient rassemblés au pied de l'Arc de Triomphe où ils avaient disposé leurs véhicules banalisés ou sérigraphiés, gyrophares allumés, face à l'avenue des Champs-Élysées.

Ils étaient venus de plusieurs départements d'[Ile-de-France](#) entre la fin du service de jour et la prise de fonction des « nuiteux ». Ils avaient achevé leur rassemblement en entonnant la Marseillaise. Les policiers ne peuvent pas manifester durant leurs heures de service et sont également tenus à un devoir de réserve.

Depuis l'interview le 4 décembre du président Macron au média en ligne Brut, les policiers mènent des actions sporadiques dans le pays pour protester contre ses déclarations.

<https://www.ouest-france.fr/societe/police/manifestation-de-policiers-devant-l-arc-de-triomphe-les-agents-convoques-en-vue-d-une-sanction-7090349>